



Appel à Communications

Journées Thématiques de l'Académie de l'Entrepreneuriat organisées par

Le Groupe ESC Troyes et le Réseau RETIS

1 et 2 octobre 2009 à Troyes

L'accompagnement des processus de création d'entreprises technologiques et innovantes

Où en est-on dix ans après la loi sur l'innovation ?

Les pouvoirs publics n'ont jamais attaché autant d'importance à la création et au développement des jeunes entreprises qui investissent dans la R&D et l'innovation.

C'est un enjeu économique et social majeur, un choix stratégique qui s'est traduit par l'engagement dans des réformes structurelles et la mise en œuvre de moyens financiers importants. C'est dans ce contexte que la loi n° 99-587 du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche a été promulguée, il y a dix ans déjà.

Quels sont les résultats de cette orientation politique et des moyens qui ont été consentis à la création et au développement de ce type d'entreprises ? Un bilan, à la fin 2007, indique que 1239 entreprises technologiques et innovantes ont été créées depuis 2000 et qu'elles ont généré 5000 emplois (MESR – DGRI/B3, juin 2008). Ces jeunes entreprises sont issues des 29 incubateurs en activité sur l'ensemble du territoire national. Les incubateurs publics constituent donc un outil important dans le cadre de l'accompagnement et du soutien des jeunes entreprises technologiques et innovantes.

Cependant, depuis quelque temps, des voix s'élèvent pour s'interroger sur les résultats obtenus au regard des investissements consentis. L'on en vient à souligner le faible niveau de performance d'ensemble des incubateurs ou encore, certaines faiblesses du dispositif global d'accompagnement : complexité de l'accompagnement pour ce type de projet, multiplicité des compétences requises, expertise insuffisante en matière de capacité à intervenir sur les différentes phases du processus de création, fragmentation de l'offre et émiettement des aides publiques, etc. Plusieurs problèmes sont posés dont certains n'ont pas trouvé encore de solutions. Les recherches en économie, sociologie et management sont encore insuffisantes et trouvent peu d'écho auprès des professionnels. Les connaissances disponibles sont peu nombreuses et quand elles existent, elles ne sont pas suffisamment diffusées. Les manifestations qui portent sur la création d'entreprises technologiques et innovantes sont soit, strictement académiques, soit strictement professionnelles et très rarement ouvertes aux deux mondes. Il apparaît donc nécessaire de créer des occasions et des lieux de rencontre pour que les préoccupations des uns soient mises dans des projets de recherche des autres, de façon à ce que les nouvelles connaissances produites puissent être partagées et diffusées rapidement et largement.



A cet effet, nous proposons, dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la Loi sur l'innovation, d'organiser les 1 et 2 octobre 2009 deux journées d'échanges et de partage de connaissances à destination des chercheurs et professionnels de l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes.

Thèmes du colloque

1. Etat des lieux : Où en est-on aujourd'hui ?
2. Evaluation des dispositifs d'accompagnement et comment mesurer leur performance ?
3. Facteurs clés de succès et de croissance des jeunes entreprises issues des incubateurs publics
4. Financement des projets innovants
5. Sensibilisation des chercheurs à la création d'entreprise – Développement de leurs capacités entrepreneuriales
6. Modes et méthodes de détection et de captation des projets à potentiel
7. Constitution et management des équipes entrepreneuriales
8. Ingénierie de l'accompagnement (méthodologie, technologie, etc.)
9. Synergie des acteurs et dynamique entrepreneuriale régionale (voire nationale)
10. Disparité régionale
11. Valorisation de la recherche à travers la création et le développement d'entreprises
12. Modes de coopération entre chercheurs en entrepreneuriat et praticiens de l'accompagnement

Les meilleures communications feront l'objet d'un numéro spécial de la nouvelle revue **L'Expansion Entrepreneuriat**, sur la thématique de la création d'entreprises technologiques et innovantes.

Comité scientifique

- **Alain FAYOLLE** : Président du comité scientifique, Professeur EM Lyon Business School
- **Philippe ALBERT**, Président d'honneur de l'Académie de l'Entrepreneuriat
- **Michel BERNASCONI**, Professeur CERAM, président de l'Académie de l'Entrepreneuriat
- **Alain BLOCH**, Professeur HEC et CNAM
- **Didier CHABAUD**, Maître de conférences Université de Cergy
- **Benoît GAILLY**, Professeur Université catholique de Louvain
- **Emile Michel HERNANDEZ**, Professeur Université de Reims Champagne Ardennes
- **Karim MESSEGHEM**, Professeur Université de Montpellier
- **Christophe MIDLER**¹, Chaire Management de l'innovation, Ecole Polytechnique
- **Frédéric NLEMVO**, Professeur groupe ESC Troyes
- **Pascal PHILIPPART**, Professeur Université de Rouen
- **Sylvie SAMMUT**, Maître de conférences, Université de Montpellier
- **Bernard SURLEMONT**, Professeur Université de Liège

Calendrier

- Date d'envoi des résumés de communication : **30 mars 2009**.
- Date de notification d'acceptation : **20 avril 2009**
- Date d'envoi du texte intégral avant le : **03 juillet 2009**
- Date de clôture des inscriptions : **15 septembre 2009**

¹ En attente de confirmation



Procédure de soumission

- Les résumés soumis devront comprendre 800 mots au maximum
- Les auteurs devront préciser trois à quatre mots clés
- Les communications sont à adresser à : chaire.entrepreneuriat@groupe-esc-troyes.com.

Lieu

Groupe ESC Troyes
217, avenue Pierre Brossolette
BP 710 – 10002 Troyes Cedex - France

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR L'ORGANISATION DE CES JOURNEES :

Wadid LAMINE ◇ Tél : +33(0)3 25 71 22 84 ou +33(0)3 25 71 22 76

Fax : +33(0)3 25 71 22 38

E-mail : chaire.entrepreneuriat@groupe-esc-troyes.com

LES INFORMATIONS PRATIQUES ET LOGISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE :

www.groupe-esc-troyes.com/colloque